



Thérèse Baillif, de la colonie aux honneurs de la République



Un documentaire de 52min

Écrit et réalisé Jarmila BUZKOVA

D'après une idée originale de Raoul LUCAS

Diffusion le 6 mars à 19h50 sur Première Réunion

Puis en replay sur France.tv

La Clairière Ouest
Claire Beffa
+33 6 62 67 29 81
claire.beffa@gmail.com
www.laclairiereproduction.com

Jarmila Buzkova
+33 6 10 50 16 74
jarmilabuzkova@gmail.com

SOMMAIRE

| | | |
|----|---|----|
| 1. | LE FILM | 3 |
| 2. | PORTRAIT DE THERESE BAILLIF | 4 |
| 3. | QUESTIONS A LA REALISATRICE JARMILA BUZKOVA | 4 |
| 4. | LES TEMOINS DU FILM | 7 |
| 5. | UN FILM PATRIMONIAL | 8 |
| 6. | LUTTER CONTRE LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES | 9 |
| 7. | LIENS PHOTOS ET VIDEOS | 10 |
| 8. | FILMOGRAPHIE DE JARMILA BUZKOVA | 10 |

C'est l'histoire d'une jeune fille réunionnaise, issue d'une famille modeste, que tout destinait à devenir une femme au foyer. Mais le destin de Thérèse Lucas, devenue Baillif en 1953, est ailleurs. Elle choisit de travailler et dédie sa vie à la cause des femmes. Après une brillante carrière au sein de l'Office National des Forêts, elle met toute son énergie et ses compétences pour lutter contre les violences intrafamiliales.

A 93 ans, Thérèse Baillif a accepté de témoigner et revient sur les grandes étapes de son parcours exceptionnel.

1. Le film

Comment et pourquoi une jeune réunionnaise timide devient une pionnière des droits des femmes, une icône du combat contre la souffrance et les violences intrafamiliales ?

Le film documentaire « *Thérèse Baillif, de la colonie aux honneurs de la République* » tente de répondre à cette question inspirante.

Sa réalisatrice Jarmila Buzkova, qui a signé il y a quelques années un beau film racontant le scandale des avortements forcés à La Réunion dans les années 1960, « *Les trente courageuses* », éclaire cette fois le parcours de Thérèse Baillif, devenue un symbole de l'émancipation des Réunionnaises et dont les idées innovantes se sont répandues jusqu'en France hexagonale.

Ce nouveau documentaire de 52 minutes, riche d'une pléiade d'intervenants de tous horizons et d'images d'archives historiques inédites, est illuminé par la parole de son héroïne, Thérèse Baillif, 93 ans, pertinente, sincère, souvent emprunte d'un humour lucide mais bienveillant.

Le film lui rend hommage et aspire à faire connaître l'importance de son action, à La Réunion et au-delà.



2. Portrait de Thérèse Baillif

Quand Thérèse naît en 1930 aux Avirons, commune rurale, La Réunion est encore une colonie.

Elle comprendra vite que c'est l'école qui lui permettra d'échapper aux nombreux déterminismes de l'époque. Ses parents la soutiennent, croyant à l'éducation des enfants comme gage d'un avenir meilleur.

Les premiers modèles féminins de Thérèse, sa mère et sa grand-mère, sont des femmes fortes, aimantes et généreuses. La perte prématurée et tragique de sa mère pousse Thérèse, brillante élève, à vouloir toujours se dépasser, être libre et indépendante, pour être digne de la mémoire maternelle.

À cette époque où les filles des quartiers ont rarement la chance de pouvoir étudier, elle décroche son bac et postule aux Eaux et forêts, futur Office national des forêts de La Réunion. Dans cet établissement au personnel quasi exclusivement masculin, elle conquiert sa place et contribue à la préservation de l'exceptionnel patrimoine naturel de La Réunion.

Tout au long de sa carrière, elle constate que les femmes réunionnaises n'ont pas la place qu'elles méritent et s'engage pour changer la donne. Progressivement, son combat s'étend de la parité à l'aide parentale, du droit à l'instruction à la lutte contre les violences faites aux femmes.

En quarante ans de carrière et trente ans d'engagement pour les femmes, Thérèse Baillif a accompagné les transformations ultrarapides de son île natale. Jusqu'à aujourd'hui, elle n'a jamais cessé de se battre. Son parcours prouve qu'une femme peut bousculer la société et accélérer son évolution.



3. Questions à la réalisatrice Jarmila Buzkova

Le portrait que vous venez de consacrer à Thérèse Baillif n'est pas votre premier film tourné à la Réunion. Il y avait déjà eu auparavant « *Les 30 courageuses de la Réunion* ». Qu'est-ce qui lie ces deux films ?

Pour mon film-enquête précédent, sur la politique antinataliste de l'État à La Réunion dans les années 1960, il fallait trouver les femmes qui ont subi un demi-siècle auparavant les avortements sans consentement et qui ont eu le courage de porter plainte contre des hommes puissants.

Le film a provoqué un vif intérêt et m'a permis, lors de nombreuses présentations et débats, de rencontrer beaucoup de femmes extraordinaires, anonymes ou connues.

Cette terre réunionnaise semble avoir le secret d'enfanter de femmes étonnantes, battantes et belles ! Je me suis particulièrement intéressée à celles qui mènent le combat pour d'autres femmes : Marie-Josée Barre, Ericka Bareigts, Huguette Bello, Nassimah Dindar et, bien sûr,

Thérèse Baillif, la doyenne de toutes.

De manière plus générale, comment votre dernier film s'inscrit-il dans votre filmographie qui compte d'autres portraits de femmes ?

Vous avez raison, plusieurs de mes films sont des portraits.

J'aime cet exercice qui consiste à plonger dans la vie d'un être pour y trouver un fil rouge, une ligne de conduite qui nous éclaire, nous émeut, nous fait réfléchir.

Chez Thérèse Baillif, je retrouve comme chez Latifa Ibn Ziaten*, une foi dans des valeurs humanistes qui sont leur guide. Elles veulent changer le monde autour d'elles, l'améliorer, le rendre plus vivable, malgré le malheur qui les a frappées à un moment de leur vie. Je trouve même que ce malheur a fonctionné chez elles comme un détonateur et les a projetés dans l'action pour aider les autres.

** Latifa Ibn Ziaten est l'héroïne de mon film documentaire le plus primé. Elle est la mère de Imad Ibn Ziaten, le jeune parachutiste de l'armée française Imad Ibn Ziaten, assassiné en 2012 par le terroriste Mohamed Merah. Depuis le drame, elle se rend dans les collèges de toute la France faisant de son chagrin une force pour transmettre un message républicain de tolérance et de lutte contre le fanatisme.*

Le film retrace le parcours exceptionnel de Mme Thérèse Baillif de sa naissance à aujourd'hui. Que raconte-t-il de la transformation de La Réunion ?

Ce qui m'intéresse dans le portrait d'un individu, c'est aussi de découvrir pourquoi et comment, à un moment donné, sa trajectoire rencontre celle de la société, du collectif.

Thérèse est née en 1930, elle a donc connu la colonie, la guerre, la départementalisation de La Réunion, la modernisation de la société, les acquis successifs des femmes, auxquels elle a aussi contribué.

Son parcours traverse et coïncide avec l'évolution et les transformations de la société à l'échelle d'un siècle. Ce second plan du film est raconté par de nombreux intervenants et mis en perspective par l'historien et concepteur du film, Raoul Lucas.

Que raconte-t-il de l'évolution de la place des femmes dans la société réunionnaise ?

Lorsque Thérèse crée l'AFAR, en 1986, l'UFRR de Huguette Bello était la seule association de défense des femmes, marquée à gauche et liée au PCR, alors que Thérèse a toujours été gaulliste. Pour autant, les deux femmes ont immédiatement travaillé ensemble et mené les mêmes combats.

Plus tard, Nassimah Dindar les rejoint et c'est ce trio de femmes de conviction qui inaugure souvent les traditionnelles marches blanches et met en œuvre différentes actions contre les violences faites aux femmes.

Le film raconte en détail les grandes étapes de la lutte que Thérèse Baillif a menée pour les femmes, qui s'étend de la parité à l'aide parentale, du droit à l'instruction à la lutte contre les violences intrafamiliales. Ce combat inlassable a fait d'elle l'icône qu'elle est aujourd'hui.

Un terrible féminicide vient d'être découvert à la Réunion, et on sait qu'en métropole il y a eu en 2023, 102 femmes victimes, qu'est-ce que Mme Baillif a inventé pour lutter contre ces crimes ?

Après avoir créé l'AFAR qui s'occupe de l'égalité des chances, l'AMAFAR qui s'occupe des parents, Thérèse crée le Collectif pour les violences intrafamiliales (CEVIF).

Dès 2004, un numéro vert qui fonctionne 24 h sur 24 fut mis en place, puis le Département a pris en charge les taxis conventionnés pour venir extraire ces femmes du milieu violent. Les premières assistantes sociales ont rejoint les commissariats dès 2005, avant la France hexagonale.

Puis, à la suite du Grenelle des violences conjugales, le CEVIF et d'autres associations ont contribué à la formations des personnels en gendarmerie, pour améliorer la prise en compte et l'accueil des victimes. Malgré son âge et quelques ennuis de santé, Thérèse continue le combat encore aujourd'hui, en s'attaquant à la prévention. Elle se déplace dans les collèges et lycées, rencontre les jeunes et souligne l'importance du respect entre filles et garçons, du dialogue et du refus de la violence.

Quels dispositifs pourraient contribuer à améliorer la situation ?

Je ne suis pas une spécialiste mais j'observe que souvent, dans les féminicides, les femmes avaient donné l'alerte et signalé le danger. Il y a donc encore certainement des choses à faire du point de vue de la détection et de la prise en charge du risque. Je ne doute pas que les femmes et les hommes qui continuent le combat de Thérèse aient des propositions !

Un prix *Thérèse Baillif* a été créé. De quoi s'agit-il ?

Ce Prix qui porte le nom de Thérèse Baillif a été mis en place par le Conseil départemental sous la présidence de M. Cyrille Melchior. Il sera décerné chaque année le 8 mars, pour récompenser les femmes engagées dans tous les domaines de la société d'aujourd'hui.



4. Les témoins du film

Même si la première partie de la vie de Thérèse fut parfois solitaire, elle a trouvé sur son chemin des regards bienveillants qui l'ont aidée à se construire.

Le film fait la part belle à toutes ces personnes parce qu'ils ont été les chances de sa vie : ses tuteurs ou ses raisons d'avancer et de se battre.

Enfance

C'est ainsi que nous croiserons dans le film, ses frères, **Yvon et Raymond Lucas**, sa demi-sœur **Marguerite Lucas, Raoul Lucas**, qui intervient, non pas comme cousin de Thérèse, mais comme conseiller historique du film en raison de ses travaux qui font autorité en histoire sociale, et **Eric Ferrère**, maire des Avirons, berceau des Lucas.

Ensemble, ils retracent l'enfance de Thérèse et les dures conditions de vie de l'époque.

« Lorsque notre maman est décédée, à l'âge de 29 ans, papa s'est retrouvé avec quatre enfants. Thérèse, qui avait dix ans, moi qui n'avait pas cinq ans, notre frère Raymond, qui avait deux ans et le dernier Yoland, qui n'avait pas deux mois. Papa s'est remarié assez rapidement avec la sœur de maman. Et Thérèse a dû partir dès la fin des classes élémentaires, parce qu'aux Avirons il n'y avait pas de collège. Moi-même, j'ai quitté les Avirons à onze ans pour aller au petit séminaire à Cilaos en pension. Mais je me souviens que le premier livre que j'ai eu en ma possession, c'est Thérèse qui me l'a offert quand elle revenait pour les vacances, notamment à Noël. Elle nous apportait toujours un petit cadeau ».

Yvon Lucas

Vie professionnelle

Emmanuel, le **fil de Jean-Marc Miguet** -l'ancien directeur de l'ONF, dont Thérèse a été la première collaboratrice pendant plus de trente ans-, **Raoul Lucas** ainsi que **Henri Gossard**, ancien forestier de l'ONF, nous aideront à reconstruire son parcours professionnel.

« La forêt était un garde-manger, on cherchait des moyens de subsistance. Arrive la guerre, le blocus, la misère s'installe et amène des défrichages systématiques pour pouvoir planter de quoi subvenir aux besoins alimentaires des familles. Et c'est de cette déforestation massive et de ce pillage qu'hérite le Service des Eaux et forêts qui se met en place »

Raoul Lucas

« Nous travaillions dans les quatre coins de l'île, nous avions plus de 2000 ouvriers plus les journaliers qui travaillaient nos différents massifs forestiers et n'avaient pas le même statut. De plus, à l'époque, tout se faisait à la main, il n'y avait pas d'ordinateurs, même pas de téléphone portable. Ça n'existait pas et donc tout était manuscrit. Tous les dossiers passaient par les mains de Thérèse, avant de passer auprès du directeur et nous, personnels de terrain. Dans les fiches de paie, il n'y avait jamais une erreur. Vous imaginez un peu le volume de travail que ça représente pour coordonner tout cela, les directives, les lignes budgétaires, les salaires de différents métiers et statuts, sur tout le territoire de La Réunion, sans téléphone portable et sans ordinateur ! »

Henri Gossard

Vie associative

Enfin, le président du Conseil général **Cyrille Melchior**, la sénatrice **Nassimah Dindar**, **Anny Metro**, assistante sociale traitant des violences faites aux femmes à la Gendarmerie du Tampon et les **membres de l'association CEVIF**, seront là pour évoquer ce que leur travail en faveur des femmes doit à Thérèse.

« Thérèse m'a toujours dit : Tu trouveras la liberté à travers le travail, tu trouveras ton autonomie en trouvant un emploi et en faisant en sorte que tu ne dépendes toute ta vie de personne d'autre que toi... »

Nassimah Dindar

« J'ai vu que la proportion des violences physiques et sexuelles était plus importante à La Réunion qu'en métropole. Et que malgré une lente évolution des relations entre hommes et femmes, il y a encore trop de comportements masculins de domination, surtout au sein du couple et s'agissant de la sexualité. »

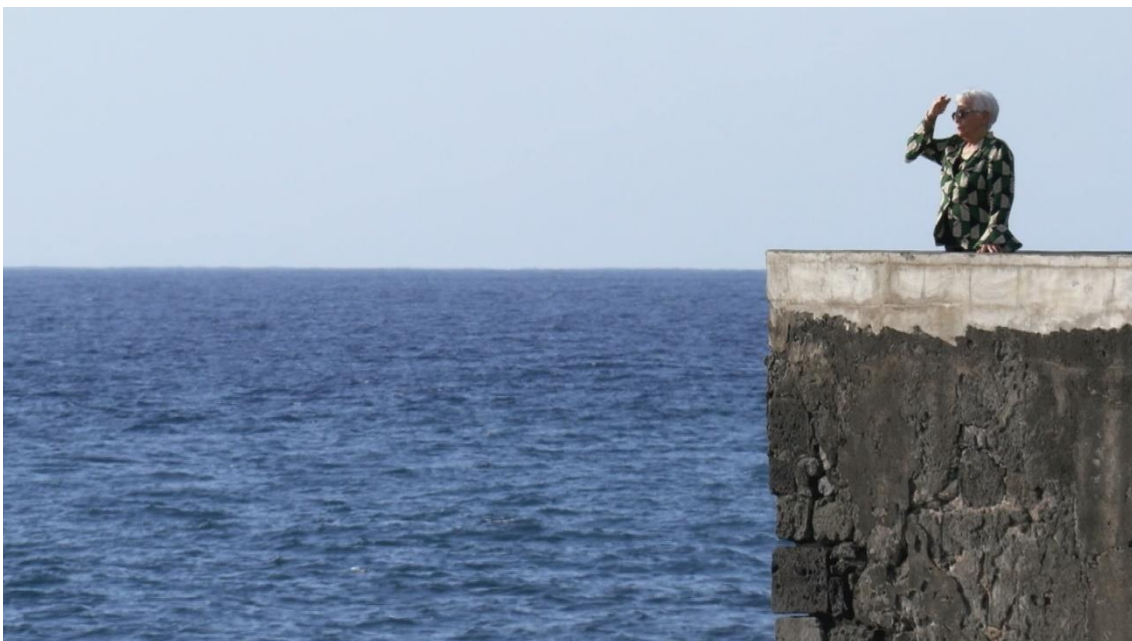
Thérèse Baillif

5. Un film patrimonial

Le film met en valeur des images d'**archives inédites** issues notamment des fonds historiques de l'INA, de Gaumont et des collections gérées par les services du Conseil départemental de La Réunion, des archives familiales des Lucas et également de fonds privés. Des photographies magnifiques qui racontent la transformation de l'île des années 1930 à aujourd'hui.

Des archives personnelles que les différents témoins nous ont aimablement autorisés à utiliser, viennent compléter d'un point de vue intime, le tableau ainsi dressé.

Pour accompagner cette histoire, une musique originale composée par **José Candela Castillo** se mêle à la merveilleuse voix de **Jacqueline Farreyrol** chantant « *Mon île* », pour exprimer l'amour de Thérèse pour sa terre natale.



6. Lutter contre les violences intrafamiliales

Chiffres

Malgré les efforts conjugués de tous les intervenants impliqués, les chiffres des violences intrafamiliales à La Réunion restent toujours inquiétants.

L'étude de l'INED réalisée en 2018 montre que 15 % des femmes sont victimes de violences conjugales, soit 3 fois plus qu'en France hexagonale.

La situation semble d'ailleurs s'aggraver puisque près de 25% des femmes vivent dans une relation de couple conflictuelle en 2018, contre 13% en 2002.

Cette aggravation explique probablement en partie l'augmentation du nombre moyen quotidien de personnes se rendant en service de police ou de gendarmerie pour violences conjugales : cinq en 2017, sept en 2021, neuf en 2022.

Mais ils révèlent aussi une réelle libération de la parole des victimes, qui déclarent davantage les faits de violences conjugales.

Les chiffres des féminicides en France fluctuent toujours autour du même niveau :

146 en 2019, 102 en 2020, 122 en 2021, 118 femmes tuées par un conjoint ou un ex conjoint en 2022, selon les chiffres officiels.

Protection à court terme

Les modalités de protection des victimes sont diverses. Elles s'articulent autour de trois dispositifs :

1) Signalement et écoute

On parle ici de l'ensemble des outils permettant aux victimes de donner l'alerte.

A sa création par Thérèse Baillif en 2008, Le Collectif pour l'Élimination des Violences Intrafamiliales a innové en proposant qu'une travailleuse sociale soit présente lorsqu'une femme vient porter plainte au commissariat ou à la gendarmerie. C'est le ISCG (intervenant social en commissariat ou gendarmerie). De cette manière, les plaignantes peuvent se sentir plus à l'aise et surtout, il est tout de suite possible de les informer sur les différentes aides dont elles pourraient bénéficier.

Les assistantes sociales racontent en effet qu'elles reçoivent souvent des victimes qui mettent difficilement des mots sur ce qu'elles vivent. Parce qu'elles sont choquées et parce qu'elles ont vécu des années de violences, elles n'arrivent pas forcément à se situer dans le temps. Elles arrivent dans un état psychologique assez précaire. Pour préparer le dépôt de plainte, il faut retracer ce que la victime a pu vivre des années durant.

En choisissant le nom de son association, Thérèse a aussi porté la lumière sur le fait que les enfants sont des victimes à part entière lorsqu'ils sont témoins et impliqués dans de telles violences. Le terme « violences intrafamiliales » est aujourd'hui utilisé largement, preuve que ses visions ont essaimé.

2) Aide financière d'urgence

Depuis le 1^{er} décembre 2023, les femmes victimes de violences conjugales qui veulent partir de toute urgence de leur domicile peuvent compter sur une aide d'un montant de 600 euros

en contactant la Caisse d'allocations familiales.

3) Mise à l'abri

Il s'agit ici des différents moyens permettant aux victimes de quitter sans danger leur domicile et de bénéficier, une fois qu'elles sont à l'abri, d'une protection.

Pour les auteurs, il existe également des dispositifs de prévention contre le passage à l'acte et la récidive.

Education

Le meilleur moyen à long terme de lutter contre les violences intrafamiliales est assurément de travailler à l'évolution des représentations sexistes et des comportements qui en découlent.

Le Haut Conseil de l'Égalité hommes-femmes a rappelé en 2020 la définition du sexisme :

*" Idéologie qui repose sur **l'infériorité d'un sexe par rapport à l'autre**, mais aussi un ensemble de **manifestations** des plus **anodines** en apparence (remarques, plaisanteries, etc.) aux plus **graves** (viols, meurtres) qui ont pour objet de délégitimer, stigmatiser, humilier ou **violenter les femmes** et entraînent pour elles des effets en termes d'estime de soi, de santé psychique et physique et de modification des comportements".*

C'est pourquoi, Thérèse Baillif a mis en place des interventions auprès des enfants en milieu scolaire afin d'agir dès le plus jeune âge.

7. Liens photos et vidéos

Voir et télécharger la bande annonce

<https://vimeo.com/908634312?share=copy>

Voir le film

<https://vimeo.com/manage/videos/907381966/685afe1b08/privacy>

Accéder aux photos

<https://www.dropbox.com/scl/fo/8td1xi3mhq0gdqpxlx0w6/h?rlkey=fh9ym9glk39rooe7ctwfgj138&dl=0>

8. Filmographie de Jarmila Buzkova

Diplômée de l'**Ecole supérieure de cinéma de Prague (FAMU)** et de la **New York University** en section Documentaire.

De 1988 à 2005, j'ai travaillé en tant que première assistante de réalisation sur de nombreux longs métrages de fiction de réalisateurs prestigieux comme **Milos Forman, Benoît Jacquot, Raoul Ruiz, Robert Kramer, Nadine Trintignant...**

Films documentaires écrits et réalisés :

2020 - 2022 : **Milan Kundera, Odysée des illusions trahies** (53'30)

Voix commentaire : Coraly Zahonero de la Comédie Française

Narration : Guillaume de Tonquédec, José Paul

ARTE & Česká televize & Illégitime Défense

2016-2019 : **William Christie ou l'art de donner** (52 min)

Voix commentaire : Christine Citti

France 3 & Les Films Jack Fébus

2018 : **Les trente courageuses de la Réunion** (70 min)

Voix commentaire : François Caron

France Ô & Les Films du Cygne

2016-2017 : **LATIFA, une femme dans la République** (51 min)

France 2 & Quark Productions

2014-2015 : **DUELS :**

Pierre Péan – Edwy Plenel : les chevaliers du journalisme français
(52 min)

France 5 & Drôle de trame

2013-2014 : **DUELS : Matisse – Picasso : la couleur et le dessin** (52 min)

France 5 & BFC Productions

2011-2012 : **Opération Anthroïde, éliminer le SS Heydrich** (78 min)

France 3 & Image et Compagnie

2009 : **Václav Havel : l'éternel insurgé** (45 min)

ARTE & NDR & Interscience Film

2004 - 2008 : **Le Droit chemin** (52 min)

FRANCE 3 & Quark Productions

2004 : **BATA : une famille qui voulait chausser la planète**

(52 min)

France 5 & Lapsus *Conseiller historique :*

Jacques Rupnik

1999 : **GUGGENHEIM : les derniers des mécènes**

France 5 & BFC Productions